

INSCRIPTION POUR LES COURS ENFANTS

INITIATION DANSE CLASSIQUE et INITIATION GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

A quel cours inscrivez vous votre enfant :
HEURE.....
NOM.....
PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE.....
ADRESSE.....
TÉLÉPHONES.....
MAIL

Merci de bien écrire votre adresse mail

TARIF :

- 250 € pour un cours/année
- 350 € pour deux cours/année

BON A SAVOIR

- Possibilité de payer en **deux fois à l'inscription, les deux chèques doivent d'être donné lors de l'inscription.** (déposé fin septembre et fin octobre)
- Réduction de 20 € que pour la deuxième personne de la même famille (frères et sœurs et parents, c'est tout)
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de longue maladie qui nous aura été signalé un mois maximum après l'arrêt de maladie.
- Un **premier** cours d'essai gratuit toute l'année et pas deux.
- La législation en vigueur vous demande d'apporter un certificat médical d'aptitude lors de votre inscription.
- Nous n'acceptons que les chèques et les espèces qu'en dernier recours, pas de virement.

Je soussigné(e)responsable de
l'enfant.....déclare exact les renseignements portés
sur cette fiche et autorise mon enfant
à prendre part aux activités.

J'autorise

Je n'autorise pas

Les responsables du cours à prendre le cas échéant toutes les mesures d'urgence d'hospitalisation au CHR le plus proche, rendus nécessaires par l'état de l'enfant après consultation des parents.

Signature

FICHE D'INSCRIPTION ADULTES/ADO GYM TONIC/ GYMNASTIQUE BIEN-ÊTRE

COURS DE :
HEURE.....
NOM.....
PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE.....
ADRESSE.....
TÉLÉPHONES.....
MAIL.....
Merci de bien écrire votre adresse mail

Tarif :

- 300 €/Année/1 cours/semaine
- 400 €/Année/2 cours/semaine

BON A SAVOIR

- Possibilité de payer en **deux fois à l'inscription, les deux chèques doivent d'être donné lors de l'inscription.** (déposé fin septembre et fin octobre)
- Réduction de 20 € que pour la deuxième personne de la même famille (frères et sœurs et parents, c'est tout)
- Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de longue maladie qui nous aura été signalé un mois maximum après l'arrêt de maladie.
- Un **premier** cours d'essai gratuit toute l'année et pas deux.
- La législation en vigueur vous demande d'apporter un certificat médical d'aptitude lors de votre inscription.
- Nous n'acceptons que les chèques et les espèces qu'en dernier recours, pas de virement.

Signature